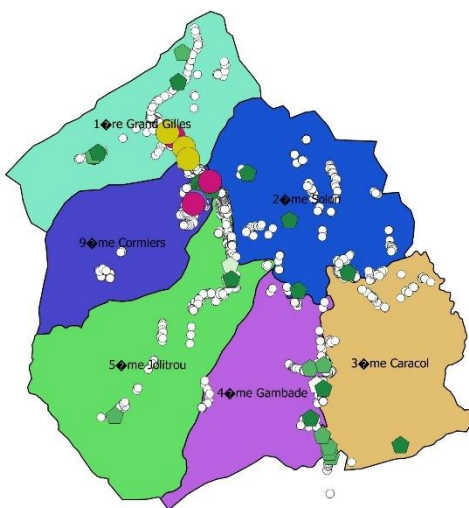


UCP-MENFP / BID

RÉPARTITION DES ÉCOLES ET DES MÉNAGES DANS LA COMMUNE DE GRANDE RIVIÈRE DU NORD



- Les points blancs représentent les ménages
- Les petites maisons vertes représentent les écoles pré-scolaires et fondamentales
- Les cercles représentent les écoles secondaires

CARTE SCOLAIRE COMMUNE DE GRANDE RIVIÈRE DU NORD

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

OCTOBRE 2025

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
A. Les Niveaux Pré-scolaire et Fondamental.....	4
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1. Accessibilité et accès.....	5
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	12
II. Analyse démographique.....	17
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	17
2.2. Structure par âge de la population.....	17
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	18
2.4. Répartition par sexe de la population.....	18
2.5. Projection de la population scolaire.....	19
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	20
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	22
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	22
3.2. Les normes scolaires.....	22
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	24
3.4. Les infrastructures.....	27
3.5. Les enseignants.....	27
3.6. Les manuels scolaires.....	27
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	27
B. Le Niveau Secondaire.....	28
1. Diagnostic de la situation actuelle.....	28
1.1. Accessibilité et accès.....	29
1.2. Qualité de l'enseignement.....	31
2. Analyse démographique.....	34
3. Propositions de réorganisation de l'offre.....	35
Références bibliographiques.....	38
Les Annexes :	39
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Grande Rivière du Nord	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Située dans le Département du Nord entre les communes de Dondon, de Saint-Raphaël, de Bahon, de Limonade, de Milot et de Quartier Morin, la commune de Grande Rivière du Nord fut fondée en 1712. Elle est composée de la Ville de Grande Rivière du Nord et de six (6) sections communales : 1^{ère} Section Grand Gilles, 2^{ème} Section Solon, 3^{ème} Section Caracol, 7^{ème} Section Gambade, 8^e Section Joli Trou et 9^{ème} Section Cormiers.

COMMUNE DE GRANDE RIVIÈRE DU NORD



La commune de Grande Rivière du Nord est traversée par une (1) rivière et contient cent neuf (109) sources d'eau, quinze (15) puits et seize (16) fontaines.¹ Seul le Centre-Ville est électrifié et les habitants se servent de la Digicel et de la Natcom comme moyens de communication téléphonique. Son relief dominant est le morne. Ses habitants portent le nom de Rivanordais. L'agriculture, l'élevage et le commerce constituent les principales activités économiques de la commune.

Sa population en 2015 était estimée à 41362 habitants par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et elle est passée à 47896 habitants en 2025. Avec une superficie de 128.15 Km², sa densité de population est alors de 374 habitants/Km². Une bonne partie de cette population (64.7%) est concentrée dans la ville de Grande Rivière du Nord.

¹ Idem

En matière d'offre scolaire, il y a 1 kindergarten, 35 écoles fondamentales dont 17 écoles nationales, 7 écoles secondaires et 3 centres de formation professionnelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par le bureau de district scolaire (BDS) situé dans la ville de Grande Rivière du Nord et dirigé par un inspecteur principal.

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre concerne l'offre et la demande scolaires aux niveaux du préscolaire, du fondamental et du secondaire.

A. Les niveaux Pré-scolaire et Fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune de Grande Rivière du Nord, la majorité des écoles (66.7%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

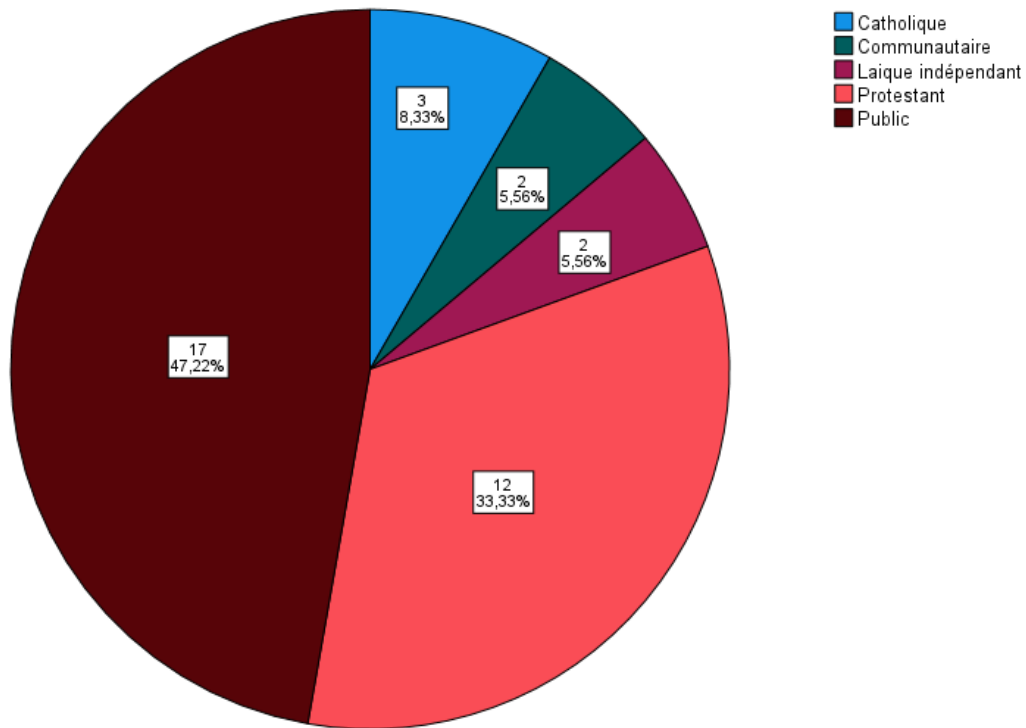


Figure 1 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Elles fonctionnent toutes en simple vacation, à différentes périodes de la journée : de 8h00 à 13h00 (77.8%) ou à d'autres périodes de la journée (22.2%). Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune de Grande Rivière du Nord

Commune de Grande Rivière du Nord	Réseau d'appartenance					Total
		Catholique	Communautaire	Laïque indépendant	Protestant	Public
1ère Sect. Grand Gilles	#	0	0	0	2	3
	%	0,0%	0,0%	0,0%	40,0%	60,0%
2ème Sect. Solon	#	0	0	0	0	4
	%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
3ème Sect. Caracol	#	0	0	0	0	3
	%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
4ème Sect. Gambade (7eme)	#	1	0	0	6	8
	%	12,5%	0,0%	0,0%	75,0%	100,0%
5ème Sect. Joli-trou (8eme)	#	0	2	0	1	4
	%	0,0%	50,0%	0,0%	25,0%	100,0%
Ville de Grande Rivière du Nord	#	2	0	2	3	5
	%	16,7%	0,0%	16,7%	25,0%	41,7%
Total	#	3	2	2	12	17
	%	8,3%	5,6%	5,6%	33,3%	47,2%

Ces écoles sont de tailles très variées, de 45 à 718 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Sous-réseau	Moyenne	Minimum	Maximum
Catholique	280	233	468
Communautaire	79	55	102
Laïque Indépendant	493	267	718
Protestant	155	45	680
Public	253	54	556
Ensemble	235	45	718

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune de Grande Rivière du Nord

L'évolution de la scolarisation dans la commune de Grande Rivière du Nord est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu, l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2024 et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces onze (11) ans.

i) **Accroissement absolu de la scolarisation**

Pour l'année scolaire 2024-2025, 6219 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2013-2014 publié par la DPCE², on observe une diminution absolue de 5025 élèves³ dans cette commune.

ii) **Accroissement relatif**

En rapportant cette diminution absolue à l'effectif total d'élèves qu'on a eu au fondamental dans cette commune en 2013-2014, on constate qu'il a subi une diminution relative assez importante; soit de 44.69%⁴ au cours de cette période scolaire.

iii) **Taux moyen annuel de croissance**

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de diminution de l'effectif scolaire dans la commune de Grande Rivière du Nord est de 2.37% au cours des onze (11) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.⁵

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de trajet pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **Comme moyens de locomotion utilisés**, 91.7% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 75% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **Pour le temps de trajet pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale fondamentale complète de Grand-Gilles située dans la 1^e section Grand-Gilles recrute ses élèves dans les localités telles que : Bossar (moins de 15 mn), Nan Mapou (moins de 15 mn),

² DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

³ $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 6219 - 11244 = -5025$ élèves

⁴ $\frac{\Delta E}{E_{2013-2014}} \times 100 = \frac{-5025}{11244} \times 100 = -44.69\%$

⁵ $E_{11} = E_{t-11} (1+r)^{11}$.

$$E_{2024-2025} = E_{2013-2014} (1+r)^{11} \rightarrow 11244 = 6219 (1+r)^{11}$$

$$r = 0.023657342 \text{ (2.37\%).}$$

Gran Kay (entre 31 à 60 mn de marche), Lagon Souse (plus de 60 mn de marche) et Nan Jean (plus de 60 mn de marche); soit donc 3 sur 5 localités de parcours jugés difficiles ou inacceptables pour les enfants. Il en est de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune de Grande Rivière du Nord.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour la commune de Grande Rivière du Nord, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 104.44%⁶.

Ce fort taux qui dépasse 100% s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire, compte tenu des longues distances qu'ils ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans admis à cette année d'étude devient beaucoup plus faible; soit 42.05%⁷ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Face à cette situation défavorable au développement harmonieux du système scolaire haïtien et pour la prise en charge de la scolarisation des enfants qui le fréquentent, il s'avère important que l'État et les collectivités territoriales fassent les efforts nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de réduire les distances de parcours au profit des élèves et sensibiliser du même coup les parents en sorte qu'ils puissent envoyer à temps leurs enfants à l'école.

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 6^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation

$$^6 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{1011}{968} \times 100 = 104.44\%.$$

$$^7 \text{ . Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{407}{968} \times 100 = 42.05\%$$

et le taux net de scolarisation. Pour la commune de Grande Rivière du Nord, pour l'année 2024-2025, le taux brut de scolarisation est égal à 72.61%⁸.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 14 ans qui devraient se trouver au fondamental est alors plus faible; soit 58.06%⁹ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Tenant compte de la politique de scolarisation universelle obligatoire et gratuite (100%) prônée par l'État depuis de nombreuses années à l'intention de la population d'enfants de 6-14 ans à travers le pays, ce taux très important est considéré encore insuffisant.

iii) **Le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 81.02%.¹⁰

Ce taux de transition se révèle assez important. En effet, il y a 16 écoles sur les 36 dénombrées (50%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune. Le tableau 3 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

$$^8 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{6219}{8565} \times 100 = 72.61\%$$

$$^9 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{4973}{8565} \times 100 = 58.06\%.$$

$$^{10} \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année t+1}}{\text{Effectif 6e AF en année t}} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamental} = \frac{427}{527} \times 100 = 81.02\%$$

Tableau 3 : Répartition des écoles de la commune de Grande Rivière du Nord selon qu'elles sont complètes ou non

Commune de Grande Rivière du Nord	Nombre total d'années d'étude										Total
	3	4	6	7	8	9	10	11	12		
1ère Sect. Grand Gilles	#	0	0	0	0	1	1	1	0	2	5
	%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	20,0%	20,0%	20,0%	0,0%	40,0%	100,0%
2ème Sect. Solon	#	0	0	1	1	2	0	0	0	0	4
	%	0,0%	0,0%	25,0%	25,0%	50,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
3ème Sect. Caracol	#	0	1	1	1	0	0	0	0	0	3
	%	0,0%	33,3%	33,3%	33,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
4ème Sect. Gambade (7eme)	#	0	0	0	2	5	1	0	0	0	8
	%	0,0%	0,0%	0,0%	25,0%	62,5%	12,5%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
5ème Sect. Joli-trou (8eme)	#	0	1	2	0	0	0	0	1	0	4
	%	0,0%	25,0%	50,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	25,0%	0,0%	100,0%
Ville de Grande Rivière du Nord	#	1	0	0	0	0	1	2	6	2	12
	%	8,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	8,3%	16,7%	50,0%	16,7%	100,0%
Total	#	1	2	4	4	8	3	3	7	4	36
	%	2,8%	5,6%	11,1%	11,1%	22,2%	8,3%	8,3%	19,4%	11,1%	100,0%

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, trois (3) catégories de coûts sont ici considérées : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, et les coûts de nourriture et d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale dans la commune de Grande Rivière du Nord, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 101 762.60 et 122384.89 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 4 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune de Grande Rivière du Nord par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	9242.71	10500	10586.67	71433.22	101762.60
2 ^e AF	9162.50	8360	12970	71433.22	101925.72
3 ^e AF	13026.85	8360	14050	71433.22	106870.07
4 ^e AF	10473.89	18466.67	13846.67	71433.22	114220.45
5 ^e AF	13026.85	9333.33	15450	71433.22	109243.40
6 ^e AF	12193.52	12560	11770	71433.22	107956.74
7 ^e AF	23504.17	12560	11770	71433.22	119267.39
8 ^e AF	26621.67	12560	11770	71433.22	122384.89
9 ^e AF	24870.83	12560	11770	71433.22	120634.05

Dans une école nationale, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 110 982.32 et 117 434.76 gourdes; 84.73% de ce coût sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 5 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune de Grande Rivière du Nord par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel/Él	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	16943.76	1518.67	10500	10586.67	71433.22	110982.32
2 ^e AF		1494.67	8360	12970	71433.22	111201.65
3 ^e AF		1578.67	8360	14050	71433.22	112365.65
4 ^e AF		1556	18466.67	13846.67	71433.22	122246.32
5 ^e AF		1578.67	9333.33	15450	71433.22	114738.98
6 ^e AF		1740.77	12560	11770	71433.22	114447.75
7 ^e AF		4727.78	12560	11770	71433.22	117434.76
8 ^e AF		4727.78	12560	11770	71433.22	117434.76
9 ^e AF		4727.78	12560	11770	71433.22	117434.76

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune de Grande Rivière du Nord

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune de Grande Rivière du Nord est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières jugées acceptables. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune de Grande Rivière du Nord :

Tableau 6 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune de Grande Rivière du Nord

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	78%	72%	75%	74%	80%	89%
Taux de redoublement	18%	22%	24%	21%	20%	11%
Taux d'abandon	4%	6%	1%	5%	0%	0%

- ii) **Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :**

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles							
TP	0,78	0,72	0,75	0,74	0,8	0,89	
TR	0,18	0,22	0,24	0,21	0,2	0,11	
TA	0,04	0,06	0,01	0,05	0	0	
Année	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés
		40					
2024-2025	1011	↗					1011
	↓	↘	47				
2025-2026	182	789	↗				971
	↓	↓	↘	6			
2026-2027	33	315	568	↗			916
	↓	↓	↓	↘	21		
2027-2028	6	95	363	426	↗		890
	↓	↓	↓	↓	↘	0	
2028-2029	1	25	156	362	315	↗	859
		↓	↓	↓	↓	↘	
2029-2030		6	56	193	331	252	838
			↓	↓	↓	↓	↘
2030-2031			18	82	209	292	224
				↓	↓	↓	↘
2031-2032				31	103	199	260
					↓	↓	↘
2032-2033					43	104	177
						↓	↘
2033-2034						46	93
							↘
2034-2035							82
Promus							837
Année-élèves							6612
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				5021			
Nombre d'années-élèves réel =				6612			
Rendement interne =				75,94			
Coefficient d'augmentation des coûts =				1,316866			
Coût de l'élève formé =				7,901196			

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est faible (75.94%), car seulement 224 élèves (22.16%) de la cohorte de 1011 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2030-2031 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, qu'un total de 837 élèves (82.80%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^{er}AF et qui atteignent la 2^{er}AF, puis la 3^{er}AF, la 4^{er}AF, etc. Par exemple, le taux de rétention de 1^{er}AF à 6^{er}AF est de 72.42% ($893 \div 1233 = 0.7242$)¹¹ dans la commune de Grande Rivière du Nord. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^{er} année fondamentale, il y en a 72 qui parviendront à atteindre la 6^{er} année fondamentale. C'est donc une tendance quand même à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune de Grande Rivière du Nord. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune de Grande Rivière du Nord, un effectif de 341 enseignants dont 54% de femmes a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 9. Ils sont répartis comme suit :

¹¹

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad \begin{matrix} (6^{\text{e}}\text{AF}) \\ (1^{\text{e}}\text{AF}) \end{matrix}$$

Tableau 7 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune de Grande Rivière du Nord

Commune de Grande Rivière du Nord	# enseignant	# école	Ens/Éc
1ère Sect. Grand Gilles	41	5	8
2ème Sect. Solon	39	4	10
3ème Sect. Caracol	27	3	9
4ème Sect. Gambade (7eme)	70	8	9
5ème Sect. Joli-trou (8eme)	33	4	8
Ville de Grande Rivière du Nord	131	12	11
Total	341	36	9

Il ressort qu'il y a assez d'enseignants disponibles au niveau du fondamental dans la commune, le ratio moyen enseignants par école étant égal à 9.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est cependant ressorti qu'il y a un nombre important d'enseignants (45.45%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Leur répartition se présente comme suit :

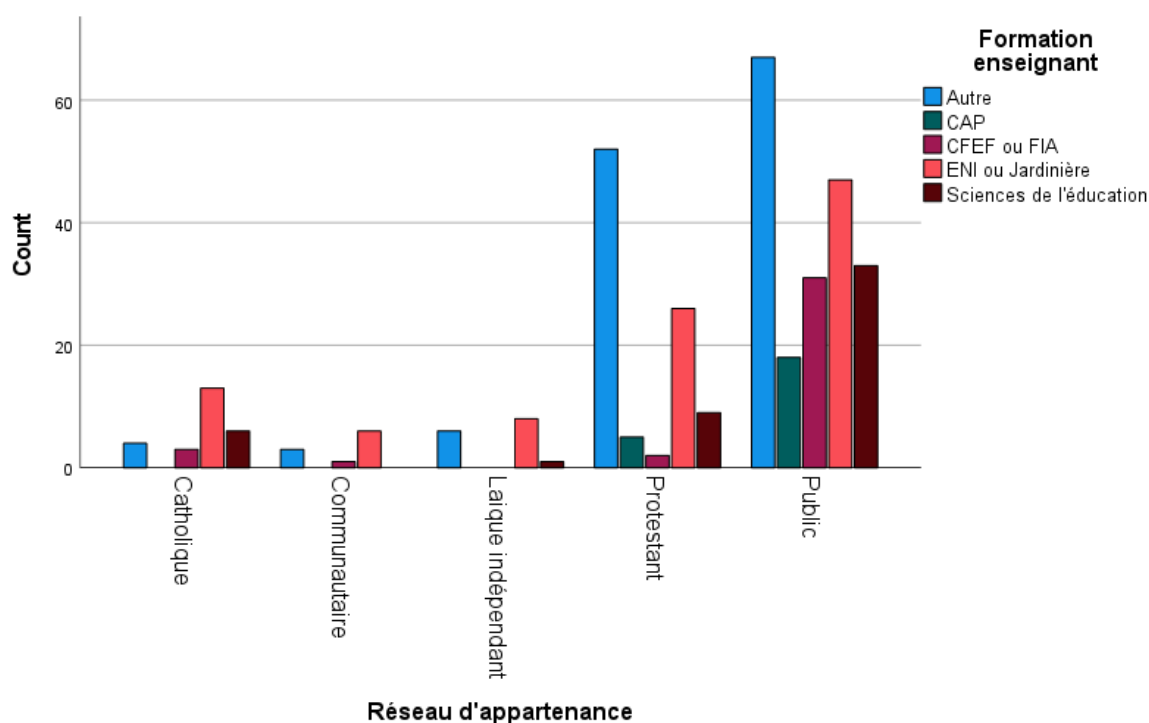


Figure 2 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune de Grande Rivière du Nord. Au fondamental, il ressort que c'est une commune où il y a assez de salles pour accueillir les classes mais où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle de classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen salle de classe/enseignant=0.88, ratio moyen élèves/salle de classe=28 et ratio moyen élèves/enseignant=24; comme le montre le tableau 8.

Tableau 8 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune de Grande Rivière du Nord

Réseau d'écoles	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/ enseignant	Ratio élèves/ salle classe	Ratio élèves/ enseignant
Catholique	31	26	1139	1.19	37	44
Communautaire	10	10	157	1	16	16
Indépendant	17	15	985	1.13	58	66
Protestant	99	94	1859	1.05	19	20
Public	144	196	4304	0.73	30	22
Ensemble	301	341	8444	0.88	28	24

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune de Grande Rivière du Nord, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 11.40 et 31.98 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 9 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Catholique	991.28	31.98
Communautaire	114	11.40
Indépendant	509	29.94
Protestant	3056	30.87
Public	4208.73	29.23
Ensemble	8879.01	29.50

De même, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune de Grande Rivière du Nord n'est pas dans les normes établies de 1 à 1m²20 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 0.52 et 1.64 m².

Tableau 10 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	M ² /élève
Catholique	0.87
Communautaire	0.73
Indépendant	0.52
Protestant	1.64
Public	0.98
Ensemble	1.05

De plus, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se présente comme suit : il y a 11 écoles en mauvais état qui mériteraient d'être réhabilitées ou reconstruites; 38.9% des écoles ont de l'eau, 58.3% ont une cantine, 13.9% une petite bibliothèque et 11.1% une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune de Grande Rivière du Nord. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2024-2025, il y a un nombre important d'enfants qui ont passé l'année sans avoir eu leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 67.8 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale dans la commune de Grande Rivière du Nord se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 104.44% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 42.05%
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 72.61% Taux net de scolarisation = 58.06%
Taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 81.02%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 110982.32 gourdes 2 ^e AF = 111201.65 gourdes 3 ^e AF = 112365.65 gourdes 4 ^e AF = 122246.32 gourdes 5 ^e AF = 114738.98 gourdes 6 ^e AF = 114447.75 gourdes 7 ^e AF = 119267.39 gourdes 8 ^e AF = 117434.76 gourdes 9 ^e AF = 117434.76 gourdes 84.73% de ces coûts sont pris en charge par les familles.

Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 101762.60 gourdes 2 ^e AF = 101925.72 gourdes 3 ^e AF = 106870.07 gourdes 4 ^e AF = 114220.45 gourdes 5 ^e AF = 109243.40 gourdes 6 ^e AF = 107956.74 gourdes 7 ^e AF = 146114.09 gourdes 8 ^e AF = 122384.89 gourdes 9 ^e AF = 120634.05 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 78% Taux de promotion en 2 ^e AF = 72% Taux de promotion en 3 ^e AF = 75% Taux de promotion en 4 ^e AF = 74% Taux de promotion en 5 ^e AF = 80% Taux de promotion en 6 ^e AF = 89%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 18% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 22% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 24% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 21% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 20% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 11%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 4% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 6% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 1% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 5% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 0%
Taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 72.42%
Rendement interne du réseau d'écoles à Grande Rivière du Nord	75.94%
Rapport élève/salle de classe	28 élèves
Rapport élève/maître	24 élèves
# enseignants	431
% de femmes	54%
% de maîtres qualifiés	54.55%
Ratio moyen m ² /élève	1.05 m ²
Ratio moyen m ² /classe	29.50 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	60%
% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taille moyenne des établissements	235
Salaire moyen d'un enseignant	16860.90 gourdes

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Grande Rivière du Nord. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans au maximum. En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune de Grande Rivière du Nord, trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Grande Rivière du Nord au cours de la période 2020-2025 est égal à 126 enfants¹²;
- Son accroissement relatif est de 1.21%¹³ pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population est de 0.24%.¹⁴

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune de Grande Rivière du Nord

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Grande Rivière du Nord par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

¹² $\Delta P = P_{2025} - P_{2020} = 10557 - 10431 = 126$

¹³ $\Delta P / P_{2011} = 126 \div 10431 = 0.012079$

¹⁴ $P_{2025} = P_{2020} (1+r)^5$
 $10557 = 10431 (1+r)^5$
 $r = 0.002404 (0.24\%)$

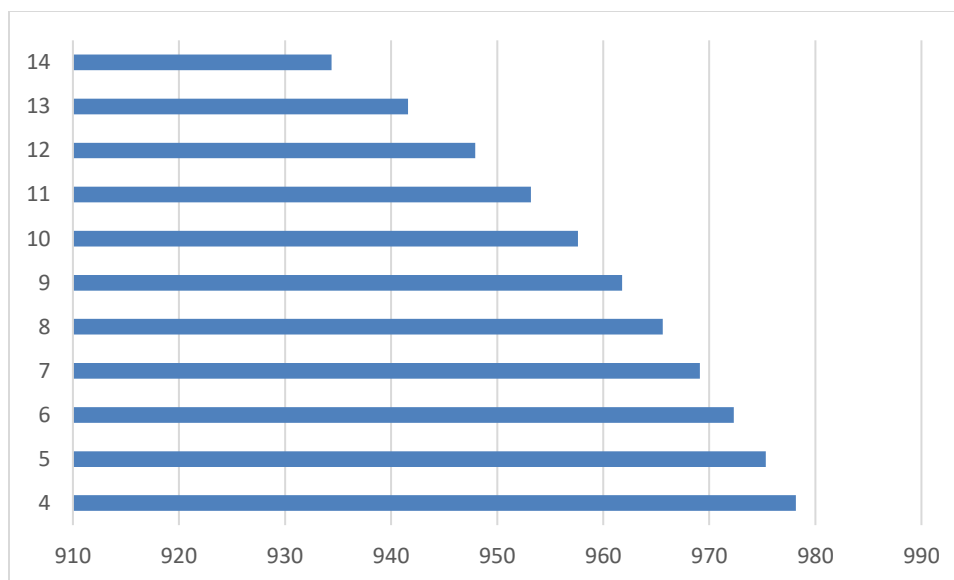


Figure 3 : Pyramide d'âge en 2025 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune de Grande Rivière du Nord

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune de Grande Rivière du Nord est de 128.15 Km² et sa densité de population en 2025, de 374 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve assez dispersée dans les sections communales. Les 8615 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 12.

Tableau 12 : Répartition des ménages dans la commune de Grande Rivière du Nord en 2024

Commune de Grande Rivière du Nord	# ménages	%
1e section Grand Gilles	677	7,9
2e section Solon	311	3,6
3e section Caracol	645	7,5
7e section Gambade	723	8,4
8e section Joli Trou	456	5,3
9e section Cormiers	232	2,7
Ville de Grande Rivière du Nord	5571	64,7
Total	8615	100,0

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Grande Rivière du Nord par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune de Grande Rivière du Nord

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	479	484	483	482	480	489	494	493	491	490
5	482	483	483	483	484	492	493	493	493	494
6	479	481	482	482	482	489	491	491	492	492
7	476	480	480	480	481	486	489	490	490	490
8	491	478	478	479	479	500	488	488	488	489
9	470	476	476	477	477	479	486	486	486	487
10	472	474	476	478	480	482	484	485	487	489
11	469	472	474	475	477	478	481	483	485	487
12	465	469	471	473	475	475	479	481	482	484
13	461	466	468	470	472	470	475	477	479	481
14	456	463	464	466	468	465	472	474	476	477
4-14	5201	5226	5235	5245	5255	5306	5331	5341	5351	5361

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune de Grande Rivière du Nord, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 14 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune de Grande Rivière du Nord jusqu'en 2028.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	47258	47896	48543	49198	49862

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune de Grande Rivière du Nord :

- **La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 15 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	968	972	973	974	974

- **La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 16 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	968	978	976	973	971
5	975	975	976	977	977
6	968	972	973	974	974
7	962	969	970	971	971
8	991	966	966	967	968
9	949	962	962	963	964
10	954	958	961	965	969
11	947	953	957	961	964
12	940	948	952	955	959
13	931	942	945	949	953
14	922	934	938	942	945
4-14	10507	10557	10576	10596	10615

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune de Grande Rivière du Nord est de 58.06 % pour l'année scolaire 2024-2025. Ce taux devra être amené à 100% en 2028 suivant le Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF). L'écart à combler est donc égal à : $100 - 58.06 = 41.94\%$. La carte scolaire de Grande Rivière du Nord étant inscrite dans un cadre de planification nationale, la durée pour laquelle nous faisons nos estimations de la scolarisation future est de 5 ans.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^e AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui

cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2024-2025 est de 42.05% dans la commune de Grande Rivière du Nord. Le taux moyen annuel de croissance devra donc être de **$r = 0.1450$** . La progression alors prévue pour le taux d'admission est calculée et portée dans le tableau suivant, ainsi que les populations de 6 ans à accueillir en classe dans les années à venir.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 17 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	968	0.4205	407
2025-2026	972	0.5655	550
2026-2027	973	0.7105	691
2027-2028	974	0.8555	833
2028-2029	974	1	974

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune de Grande Rivière du Nord :

Tableau 18 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	78%	72%	75%	74%	80%	89%
Taux de redoublement	18%	22%	24%	21%	20%	11%
Taux d'abandon	4%	6%	1%	5%	0%	0%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 19 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude

En appliquant ces dispositions dans la commune de Grande Rivière du Nord, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 20 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2024-2025	1011	922	875	690	683	508
2025-2026	568+550=1118	1011+92=1103	922-92=830	875+69=944	690-69=621	683+51=734
2026-2027	699+691=1390	1390+110=1500	1103-110=993	830+94=924	944-94=850	621+73=694
2027-2028	958+833=1791	1390+150=1540	1500-150=1350	993+92=1085	924-92=832	850+69=919
2028-2029	974	1791+154=1945	1540-154=1386	1350+109=1459	1085-109=976	832+92=924

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Grande Rivière du Nord

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune de Grande Rivière du Nord.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune de Grande Rivière du Nord ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 28 dans la commune de Grande Rivière du Nord et plus précisément à 30 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du

nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycles sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycles. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune de Grande Rivière du Nord, la distribution des élèves par classe pour l'année 2024-2025 s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
21.56%	19.66%	18.66%	14.72%	14.57%	10.83%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $1 \times 50 = 50$

Effectifs de 5^e AF : $1 \times 50 = 50$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 450

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

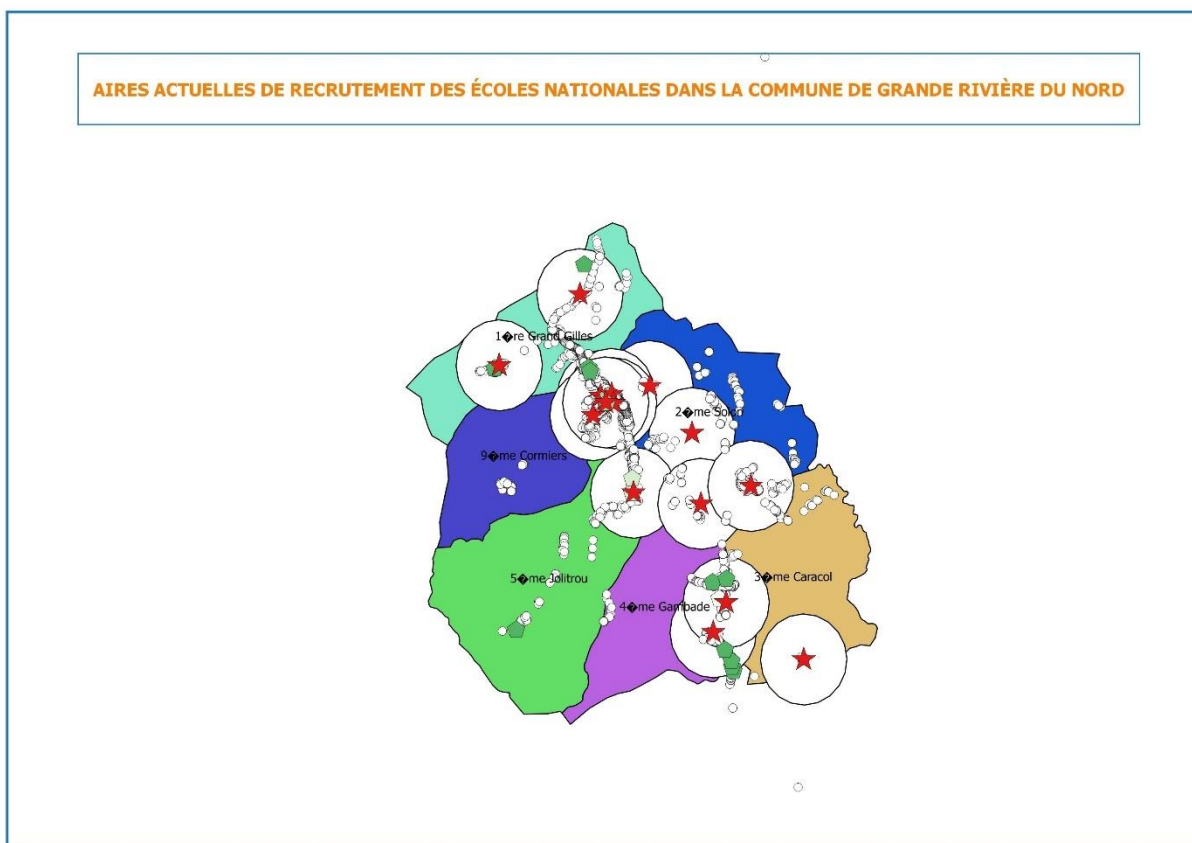
Tableau 22 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	50	50	50	450
Classes	2	2	2	1	1	1	9

Le nombre d'élèves par classe : $450/9=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 450 élèves et 9 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement au fondamental est la distance qu'un enfant de 6-14 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 2 km. Dans la commune de Grande Rivière du Nord, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves et non pour d'autres. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.



La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 4217 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés, qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune de Grande Rivière du Nord et une bonne partie d'entre eux (16.98%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 23.

Tableau 23 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Grande Rivière du Nord selon leur handicap

Commune de Grande Rivière du Nord	Enfants de moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
1e section Grand Gilles	540	8	9	14	6
2e section Solon	86	0	0	2	4
3e section Caracol	766	4	4	7	6
7e section Gambade	1203	6	12	5	15
8e section Joli Trou	226	0	1	0	2
9e section Cormiers	162	0	0	1	0
Ville de Grande Rivière du Nord	1234	102	191	157	160
Ensemble	4217	120	217	186	193

En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Commune de Grande Rivière du Nord	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
Ville de Grande Rivière du Nord	École fondamentale d'application	Ville de Grande Rivière du Nord
		Calvaire
		Joli Trou
		Cormiers
		Caracol
	École nationale fondamentale complète Muréna Toussaint	Ville de Grande Rivière du Nord
		Joli Trou
		Bréteau
		Caracol
		Beaumont
		Latannerie
	École nationale fondamentale complète de Goupy	Haut du Bourg
		Caracol
		Pinson
		Gambade
		Cormiers
		Grand Gilles
		Joli Trou
		Galiphète
		Zépiny
		Solon
1e Section Grand Gilles	École nationale fondamentale complète de Grand Gilles	Bossar
		Nan Mapou
		Gran Kay

	École nationale de Latannerie	Lagon Souse
		Nan Jean
		Latannerie
		Dubreuil
		Lacombe
		Carrefour Ménard
2 ^e section Solon	École nationale de Galiphète	Galiphète
		Solon
		Pèlerin
	École nationale de Zépiny	Zépiny
		Tataille
		Liblan
		Bas Zépiny
		Kerlin
		Gradis
	École nationale de Tataille	Tataille
		Baptiste
		Vincent
		Kerlin
		Bacha
		Maricage
	École nationale de Bréteau	Bréteau
		Lanmy
		La Couronne
		Mazaire
		Guerrin
		Caracol
3 ^e section Caracol	École nationale de Bois Séjour	Bois Séjour
		Palvis
		Colmine
		Malhouette
		Desravines
	École nationale de Bonamy	Bonamy
		Gagnette
		Ducas
		Labé
		Sémalon
	École nationale de Caracol	Bas Fond
		Ravine Desroches
		Marcan
		Perroquet
4 ^e section Gambade	École nationale fondamentale complète de Gambade	Lormand
		Gambade
		Kanèl

5 ^e section Joli Trou	École nationale fondamentale complète de Joli Trou	Sabouren
		Distrou
		Latapi
		Fond Chevaliers
		Lanmi

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, les écoles nationales : de Bois Séjour, de Tataille, de Zépiny et de Latannerie mériteraient d'être réhabilitées ou reconstruites.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aura lieu d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants au fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2025-2026, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (84.73%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune de Grande Rivière du Nord en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts aux écoles non publiques éligibles.

B. Le niveau secondaire

I. Diagnostic de la situation actuelle

L'article 9 de la Décision ministérielle du 11 octobre 2002 stipule que le nouveau secondaire entre en application à partir de la rentrée scolaire de septembre 2003 et commence avec la première année de la Filière d'Enseignement Général dans tous les collèges et lycées de la République. Cette mesure a pris effet dans la commune de Grande Rivière du Nord, car il y a 14 élèves au 3^e cycle fondamental dans les écoles secondaires. La majorité d'entre elles (57.1%) sont des collèges privés.

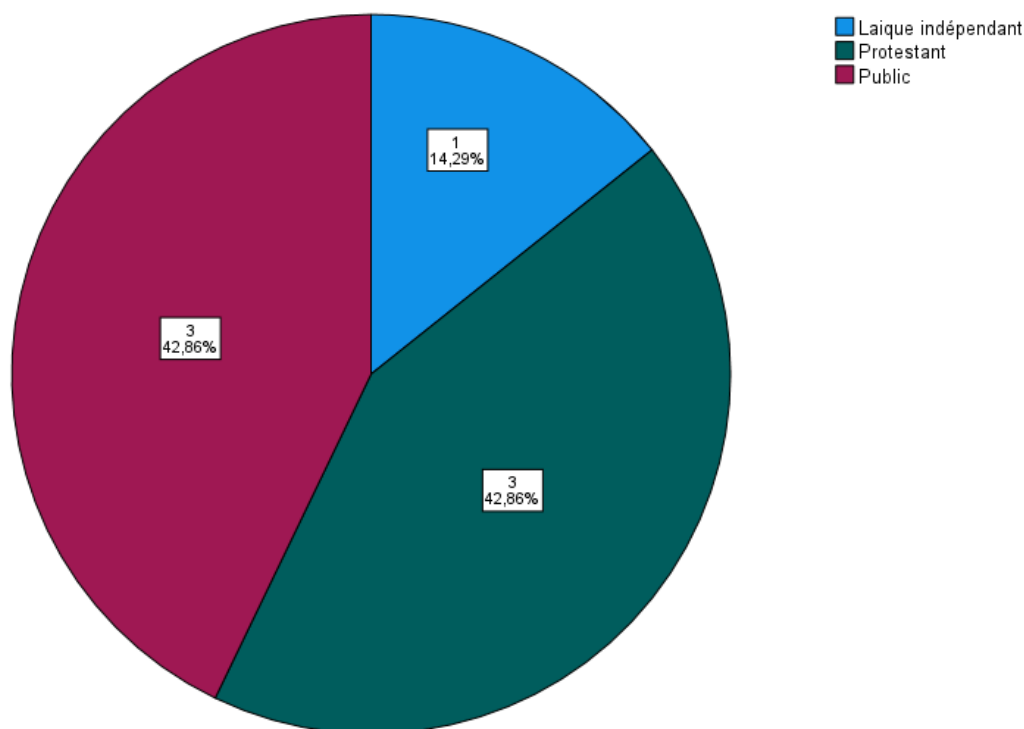


Figure 1 : Répartition des écoles secondaires par réseau d'appartenance

Il y en a qui fonctionnent en simple vacation (87.5%) et d'autres en double (14.3%), à différentes périodes de la journée comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des écoles secondaires de Grande Rivière du Nord selon leur période de fonctionnement

Période de fonctionnement	# école	%
7h-12h	3	42,9
Autre	4	57,1
Total	7	100,0

Elles offrent la filière d'enseignement général (100%) et en son sein la Série « Sciences de la Vie et de la Terre ».

Tableau 2 : Répartition des écoles suivant la Série qu'elles offrent

Type de série	# école	%
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	7	100,0

Ce sont, dans l'ensemble, des écoles secondaires dont la taille varie entre 11 et 562 élèves, selon le réseau considéré.

Tableau 3 : Répartition de la taille des écoles selon leur réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximum
Laïque indépendant	128	128	128
Protestant	29	11	38
Public	403	322	562
Ensemble	203	11	562

1.1. Accessibilité et accès

En ce qui concerne leur accessibilité et leur accès, il convient de faire remarquer que les écoles secondaires se trouvent réparties dans la ville de Grande Rivière du Nord et dans la 1^e section Grand Gilles :

Tableau 4 : Répartition des écoles secondaires dans la commune de Grande Rivière du Nord

Commune de Grande Rivière du Nord	Réseau d'appartenance			Total
	Laïque indépendant	Protestant	Public	
1 ^{ère} Sect. Grand Gilles	#	0	2	1
	%	0,0%	66,7%	33,3%
Ville de Grande Rivière du Nord	#	1	1	2
	%	25,0%	25,0%	50,0%
Total	#	1	3	3
	%	14,3%	42,9%	42,9%

Rappelons que, selon l'objectif 4.1 fixé dans le Cadre d'Action d'Incheon établi lors du Forum mondial sur l'éducation pour tous tenu en Corée du Sud en mai 2015, les responsables politiques présents à cette assise s'étaient engagés à l'unanimité à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Par rapport à cet objectif dont la réalisation est fixée pour 2030, Haïti a un très long chemin à parcourir; le taux brut de scolarisation au secondaire en 2024-2025 étant seulement de 38.76%. Et quand on tient compte uniquement des enfants âgés de 15 à 18 ans que ce niveau d'enseignement est officiellement censé accueillir, on constate que le taux net de scolarisation se révèle encore beaucoup plus faible (25.35%); loin donc des 100% visés.

Dans le contexte haïtien, l'un des éléments de blocage à l'accès à l'éducation pour tous est le coût de scolarisation, tant dans le privé que dans le public. Dans le privé, ce coût varie entre 48421 et 60046 gourdes pour l'année scolaire 2024-2025, suivant l'année d'études considérée.

Tableau 5 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le privé

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	17250	2000	600	28571	48421
NS2	22583.33	2000	600	28571	53754
NS3	24166.67	2000	600	28571	55337.67
NS4	28875	2000	600	28571	60046

Dans le public, le coût moyen annuel de scolarisation varie aussi, de 84232.13 à 84482.13 gourdes; 39.26% de ces coûts sont pris en charge par les parents des élèves.

Tableau 6 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le public

Année d'étude	Salaire du personnel/Él	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	51311.13	2000	2000	600	28571	84482.13
NS2		1833.33	2000	600	28571	84315.46
NS3		1750	2000	600	28571	84232.13
NS4		1750	2000	600	28571	84232.13

L'autre élément de blocage à l'éducation pour tous également important à signaler, c'est le faible niveau de performance des écoles souvent enregistré; en d'autres mots leurs faibles capacités à faire apprendre et progresser les élèves qui les fréquentent. Elles font constamment redoubler ceux qui sont en difficulté. Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons constaté que le cheminement scolaire des élèves dans la commune de Grande Rivière du Nord était assez mitigé au niveau du secondaire; les taux de promotion d'une classe à l'autre ayant varié de 33 à 88 % suivant la classe considérée.

Tableau 7 : Répartition des taux de flux au secondaire par classe

Année d'étude	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
NS1	88%	9%	3%
NS2	70%	30%	0%
NS3	76%	24%	0%
NS4	67%	19%	14%

Si cette tendance se maintient, l'analyse théorique de la cohorte de 620 élèves qui sont admis en NS1 au cours de l'année scolaire 2024-2025 se présentera comme suit :

Analyse de cohorte au niveau secondaire					
TP	0,88	0,7	0,76	0,67	
TR	0,09	0,3	0,24	0,19	
TA	0,03	0	0	0,14	
Année	NS1	NS2	NS3	NS4	Diplômés
					Années-élèves
		14			
2024-2025	469	↗			469
	↓	↘	0		
2025-2026	42	413	↗		455
	↓	↓	↘	0	
2026-2027	4	161	289	↗	454
	↓	↓	↓	↘	
2027-2028	0	52	182	220	454
	↓	↓	↓	↓	
2028-2029	0	16	80	180	147
		↓	↓	↓	
2029-2030		5	30	95	121
			↓	↓	↘
2030-2031			11	41	64
				↓	↘
2031-2032				16	36
					↘
2032-2033					11
					↘
Promus					377
Année-élèves					2682
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				1510	
Nombre d'années-élèves réel =				2682	
Rendement interne =				56,30	
Coefficient d'augmentation des coûts =				1,77621	
Coût de l'élève formé =				7,104839	

Il en ressort donc que, dans cette commune, l'enseignement secondaire a un niveau de rendement interne très faible (56.30%). Des 469 élèves qui sont entrés en NS1 en 2024-2025, 147 (31.34%) obtiendront leur diplôme de fin d'études dans les quatre (4 ans) prévus, soit à la fin de l'année scolaire 2028-2029.

1.2. Qualité de l'éducation dispensée

Dans cette commune, l'enseignement au niveau du secondaire est dispensé par un effectif de 306 enseignants dont 20 femmes (6.54%); 37.91% d'entre eux sont nommés par l'État. Il convient toutefois de souligner que la majorité des enseignants au secondaire travaillent à temps partiel dans plusieurs écoles à la fois. Ainsi, le nombre d'enseignants mentionné ici est complètement sur-évalué; car bon nombre d'entre eux sont comptés plus d'une fois. À titre purement indicatif, leur répartition se fait comme suit par réseau d'écoles :

Tableau 8 : Répartition des enseignants par réseau d'écoles

Réseau d'écoles	# d'enseignants	# de femmes	Enseignants nommés par l'État
Laïque indépendant	30	2	0
Protestant	84	8	0
Public	192	10	116
Ensemble	306	20	116

Leurs profils de formation sont très variés suivant le réseau d'écoles considéré. Certains enseignants proviennent des Facultés de Sciences de l'Éducation; tandis que d'autres n'ont reçu aucune formation pédagogique comme le fait ressortir la figure 2.

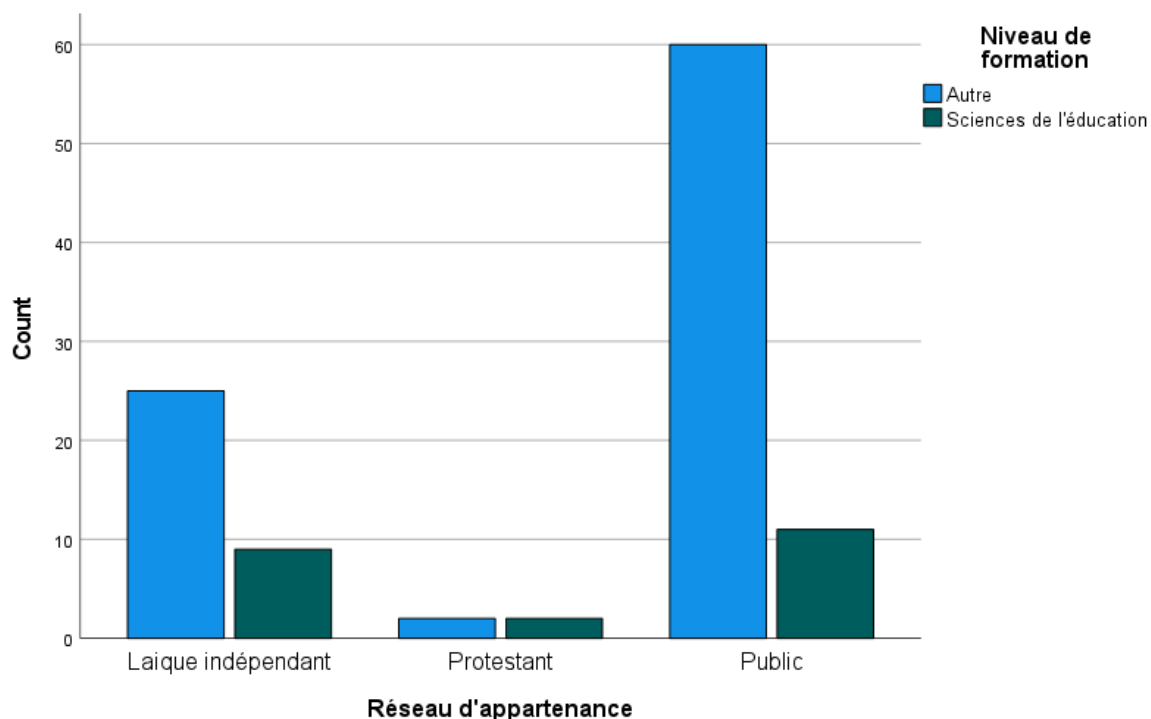


Figure 2 : Répartition des enseignants par réseau et selon leurs profils de formation professionnelle

Ce sont des enseignants qui travaillent surtout à temps partiel dans des écoles. Très souvent, on les retrouve donnant des cours dans différents établissements où ils sont rémunérés par heure de travail. Cela rend alors assez difficile dans une étude du genre d'établir avec précision leurs salaires mensuels qui sont plutôt cumulatifs et dépendants du nombre d'heures de cours qu'ils fournissent ainsi que du tarif horaire selon lequel ils sont payés. Toutefois, à titre indicatif et selon les informations recueillies, il ressort que, partiellement, leurs salaires mensuels moyens varient considérablement suivant le réseau d'écoles considéré, de 3368 gourdes à 22989 gourdes.

Tableau 9 : Répartition des salaires mensuels moyens par réseau d'écoles

Réseau	Salaire mensuel moyen
Laïque indépendant	3368
Protestant	9913
Public	22989
Ensemble	16389

1.2.1. Organisation pédagogique

Dans la commune de Grande Rivière du Nord, au niveau du secondaire, les conditions d'accueil des élèves semblent plus ou moins acceptables. On trouve en moyenne 36 élèves par salle de classe et 0.91 m² par élève, comme le montre le tableau 10.

Tableau 10 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune

Réseau d'écoles	# salle classe	# de m ²	Nbre élève	# m ² /élève	Ratio élèves/ salle	# m ² / salle
Laïque indépendant	7	294	128	2.30	18	42
Protestant	15	300	86	3.50	6	20
Public	17	706	1208	0.58	71	41.53
Ensemble	39	1300	1422	0.91	36	33.33

En résumé, on peut dire que l'offre scolaire au niveau du secondaire est assez coûteuse pour les parents et les élèves, et de qualité modérée; les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour diagnostiquer cette offre se présentant comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 38.76% Taux net de scolarisation = 25.35%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	NS1 = 84482.13 gourdes NS2 = 84315.46 gourdes NS3 = 84232.13 gourdes NS4 = 84232.13 gourdes 39.26% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	NS1 = 48421 gourdes NS2 = 53754 gourdes NS3 = 55337.67 gourdes NS4 = 60046 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en NS1 = 88% Taux de promotion en NS2 = 70% Taux de promotion en NS3 = 76% Taux de promotion en NS4 = 67%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en NS1 = 9% Taux de redoublement en NS2 = 30% Taux de redoublement en NS3 = 24% Taux de redoublement en NS4 = 19%

Taux d'abandon	Taux d'abandon en NS1 = 3% Taux d'abandon en NS2 = 0% Taux d'abandon en NS3 = 0% Taux d'abandon en NS4 = 14%	
Rendement interne du réseau d'écoles à Grande Rivière du Nord	56.30%	
Rapport élève/salle de classe	36 élèves	
Nombre d'enseignants	306	
Pourcentage de femmes	6.54%	
% enseignants nommés par l'État	37.91%	
% de maîtres qualifiés	20.18%	
Ratio moyen m ² /élève	0.91 m ²	
% d'élèves sans manuels	60%	
Taille moyenne des établissements	203 élèves	
Salaire moyen mensuel d'un enseignant	Partiellement, 22989 gourdes dans le public et 6640.50 gourdes dans le privé	

II. Analyse démographique

Nous avons vu dans la carte scolaire préscolaire et fondamentale, partie A de ce document, que la population de la commune de Grande Rivière du Nord croît suivant un taux moyen annuel de 1.35%, selon les estimations et projections de l'IHSI. Cela signifie donc qu'il y aura, dans les années à venir, de nouveaux enfants à accueillir tant au niveau du fondamental qu'au niveau du secondaire. Le tableau 12 montre l'évolution de la population scolarisable jusqu'en 2028.

Tableau 12 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
15	921	927	933	940	946
16	912	920	926	932	938
17	904	911	917	923	930
18	897	901	908	914	920
15-18	3633	3659	3684	3709	3734

À ces données démographiques qui indiquent les effectifs d'enfants qu'il faudra se préparer à accueillir en classe (en NS1), il faut ajouter les effectifs d'élèves qui boucleront régulièrement la 9^e Année Fondamentale avec succès et tenir compte du même coup de ceux qui redoubleront les classes, comme c'est le cas présentement.

De plus, en considérant le fait que l'âge officiel d'admission au secondaire en Haïti est de 15 ans, il ressort que le même phénomène d'élèves sur-âgés qui s'est développé au niveau du fondamental s'est poursuivi et renforcé au niveau du secondaire. Les calculs ont montré que le taux d'admission des enfants âgés de 15 ans dans cette classe en 2024-2025 est seulement de 1.82% dans la commune de Grande Rivière du Nord. Cela signifie donc qu'il resterait 100-1.82%

= 98.18% d'enfants de la population scolarisable à admettre en NS1 pendant les cinq (5) prochaines années si l'on veut progresser à coup sûr vers l'objectif de 100% à atteindre en 2030.

Il faudrait donc accroître annuellement ce taux d'admission de 24.55% pour pouvoir atteindre l'objectif de 100% en 2028-2029. La progression du taux d'admission en NS1 et de l'effectif des nouveaux élèves à accueillir devra se faire alors comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection des enfants à admettre en NS1

Année	Population de 15 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	921	0.0182	16
2025-2026	927	0.2637	244
2026-2027	933	0.5092	475
2027-2028	940	0.7547	709
2028-2029	946	1	946

III. Propositions de réorganisation de l'offre scolaire au secondaire à Grande Rivière du Nord

Pour pouvoir accueillir les effectifs d'enfants susmentionnés, il s'avérera nécessaire d'intervenir sur l'offre scolaire existante de triple manière : en redéfinissant les aires de recrutement des écoles de façon à rendre acceptable le temps de marche des élèves, en renforçant la qualité des infrastructures d'accueil des écoles existantes et en implantant de nouvelles écoles secondaires publiques (des lycées) dans des endroits stratégiques où il n'y en a pas encore.

On a vu dans les pages précédentes que toutes les écoles secondaires se trouvent réparties dans la ville de Grande Rivière du Nord et dans la 1^{re} section Grand Gilles. Ces écoles admettent des élèves qui viennent de différents endroits de cette commune comme le montre la figure 3 présentant, en forme circulaire, leurs aires de recrutement actuelles.

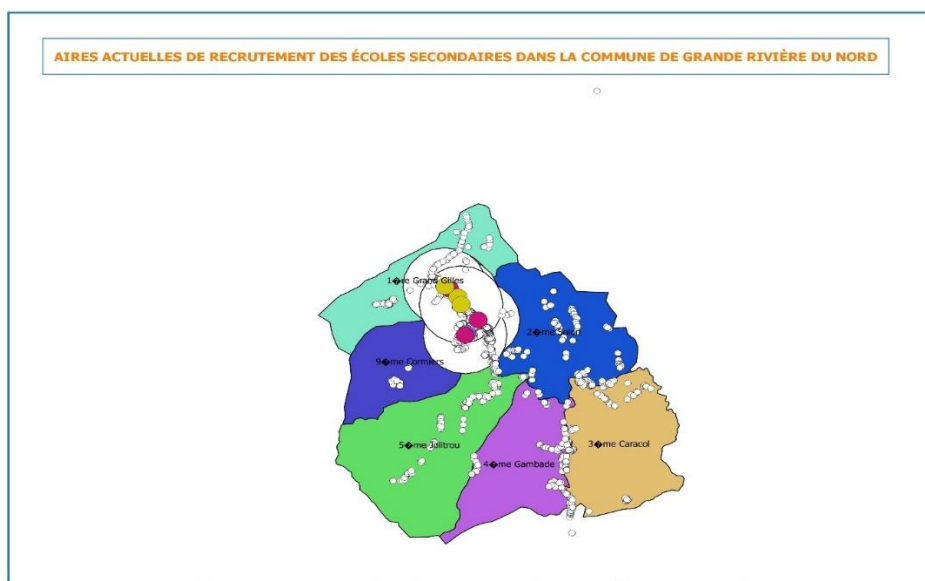


Figure 3 : aires de recrutement actuelles des écoles secondaires de la commune de Grande Rivière du Nord

En effet, cette image fait très bien ressortir comment les aires de recrutement de ces écoles secondaires se recoupent; c'est-à-dire qu'elles tirent leurs effectifs d'élèves dans presque les mêmes localités. Il y a donc lieu d'y mettre de l'ordre.

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités de maximiser l'offre scolaire au niveau local et de la rendre adéquate par rapport à la demande scolaire exprimée ou incitée, au regard des objectifs poursuivis. Tenant compte de ces propositions de réorganisation de l'offre publique au niveau du secondaire, il y aura donc lieu de penser former et recruter de nouveaux personnels enseignants et non enseignants, mettre à niveau ceux qui n'ont pas encore les profils professionnels requis et cesser en même temps d'en recruter de nouveaux non formés.

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école secondaire. Cela passera non seulement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement dans la mesure du possible.

Pour finir, comme dans les lycées seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État et que toute la balance des coûts payés par élève (39.26%) est assumée par les familles, dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au secondaire, nous proposons que l'État s'organise pour financer l'intégralité des coûts (scolarité, matériels scolaires, uniformes et

cantine) dans l'ensemble des lycées qui seront mis en place dans la commune de Grande Rivière du Nord en leur allouant le budget nécessaire par élève.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles de la commune de Grande Rivière du Nord

Annexe II : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle